

AGENCY FOR INTERNATIONAL DEVELOPMENT  
 WASHINGTON, D. C. 20523  
**BIBLIOGRAPHIC INPUT SHEET**

FOR AID USE ONLY  
*Batch 70*

1. SUBJECT CLASSIFICATION	A. PRIMARY Food production and nutrition	AC00-0000-0000
	B. SECONDARY Education, extension, and advisory work	

2. TITLE AND SUBTITLE  
 Developpement communautaire: un renfort pour la vulgarisation agricole

3. AUTHOR(S)  
 Ogden, Jean

4. DOCUMENT DATE 1962	5. NUMBER OF PAGES 21p.	6. ARC NUMBER ARC 301.34.A265†
--------------------------	----------------------------	-----------------------------------

7. REFERENCE ORGANIZATION NAME AND ADDRESS  
 AID/AFR/RTAC; AID/TA/RD

8. SUPPLEMENTARY NOTES (Sponsoring Organization, Publishers, Availability)  
 (In Collection: techniques am., 50)  
 (In English, French, and Spanish. English, 17p.: PN-AAE-~~858~~; Spanish, 20p.: PN-AAE-~~860~~)

9. ABSTRACT

10. CONTROL NUMBER <i>PN-AAE-859</i>	11. PRICE OF DOCUMENT
12. DESCRIPTORS Community development Extension Integrated development?	13. PROJECT NUMBER
	14. CONTRACT NUMBER AID/AFR/RTAC
	15. TYPE OF DOCUMENT

**Développement  
communautaire**

**Un renfort pour la  
vulgarisation agricole**

**CENTRE RÉGIONAL D'ÉDITIONS TECHNIQUES**

Traduction d'un ouvrage en langue anglaise intitulé  
**COMMUNITY DEVELOPMENT**  
Community Development, Extension  
and The Village AID Synthesis  
Training Material - Series A - Volume 5, May 1962  
Elaboré pour l'AID  
par Mrs. Jean OGDEN

La présente édition en langue française est publiée par le  
REGIONAL TECHNICAL AIDS CENTER (RTAC)  
dénommé  
*Centre Régional d'Éditions Techniques (CRET)*  
*PARIS-FRANCE*  
qui relève du  
*Department of State*  
*Agency for International Development*  
*Washington D. C.*  
Pour tous renseignements au sujet des publications CRET  
s'adresser à la  
*Mission Américaine de l'A. I. D.*  
*Ambassade des Etats-Unis d'Amérique*  
(Capitale du pays d'où émane la demande)

## Table des matières

INTRODUCTION : NATURE DU DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ..	XIII
LE PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE .....	1
QUELQUES MÉTHODES .....	3
DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET VULGARISATION	
QUELQUES DISTINCTIONS FONDAMENTALES .....	6
SYNTHÈSE « VILLAGE AID » .....	10
AVANTAGES DE LA MÉTHODE « VILLAGE AID » .....	12
DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE - IMPÉRATIF PHILOSOPHIQUE .	14

## Définitions

Dans toute la série de brochures sur le Développement Communautaire nous avons adopté la terminologie suivante :

**AGENT** à l'échelon local ou à l'échelon du village ou **Agent urbain** ou encore **Agent du Développement Communautaire** désigne une personne spécialement formée en matière de développement communautaire. L'agent exerce ses fonctions au sein même de la communauté, en collaboration étroite avec la population locale, en se bornant strictement à aider celle-ci à résoudre ses propres problèmes par l'effort collectif.

**MONITEUR** désigne une personne chargée de former les Agents dans des institutions spécialement créées à cette fin.

**ANIMATEUR** de village ou de la communauté désigne un habitant du village qui sans être investi d'une fonction officielle, use de son prestige personnel pour conseiller et inspirer ses concitoyens.

**VULGARISATEUR** ou agent de vulgarisation désigne un fonctionnaire relevant d'une administration déterminée (généralement le Ministère de l'Agriculture) qui se rend périodiquement dans les communautés pour démontrer des techniques modernisées employées en divers domaines.

## Préface

La présente brochure, intitulée Développement communautaire — un renfort pour la vulgarisation agricole — est la cinquième d'une série de sept publications consacrées à la formation en matière de Développement communautaire.

La division du Développement communautaire de l'Agency for International Development se fait un plaisir de présenter cette brochure qui a été réalisée par Madame Jean Ogden à partir de textes préparés par le Dr J. D. Mezinov, ex-conseiller principal en matière de formation des travailleurs V-AID, USOM/Pakistan.



## Introduction

### NATURE DU DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Au cours des vingt dernières années, l'expression « *développement communautaire* » s'est d'une façon générale imposée pour désigner un mouvement planifié. On a maintes fois essayé d'en donner une définition. De fait, presque toutes les conférences sur ce sujet ont comporté à un certain moment, de telles tentatives. Toutes semblent prouver qu'il n'existe pas de définition simple qui engloberait toutes les applications pratiques que réalisent les hommes qui travaillent dans cette branche spécialisée. Car, dans son application réelle, le développement communautaire offre plusieurs aspects. Comme l'idée s'est étendue rapidement, et que des programmes ont été « lancés » dans le monde entier, la façon d'aborder le problème est restée empirique, et les résultats font l'objet d'évaluations constantes. Un nombre croissant de spécialistes croient qu'il s'agit de quelque chose de plus vaste qu'un simple programme. C'est un genre d'activité très spécial, grâce auquel des collectivités trouveront leur accomplissement dans les domaines économique, social et culturel. La littérature professionnelle offre à ce sujet plusieurs définitions. Mais le concept fondamental demeure identique. Il se fonde sur la foi dans la capacité des hommes à apprendre à s'aider eux-mêmes à relever graduellement leur niveau de vie en construisant de meilleures communautés. Dans les étapes progressives, ils acquièrent le contrôle du processus d'effort personnel entrepris sur leur propre initiative. Toutes les définitions insistent fondamentalement sur l'importance de la participation et de l'effort de ceux dont la vie sera modifiée par le programme.

En raison de la nécessité de bien voir clairement le rôle du développement communautaire à l'égard des autres programmes axés sur l'amélioration du bien-être, surtout ceux de la vulgarisation, le Docteur Mezirow a publié certaines de ses idées sur ce sujet. Il ne voit aucun conflit si les rôles sont clairement compris. En fait, comme l'indique son titre, il montre la voie vers une synthèse de développement communautaire et de travail de vulgarisation, synthèse réalisée dans les programmes du « Vil-

lagc-AID » mis en œuvre au Pakistan. Ses suggestions sont nées de l'expérience et de l'observation ainsi que d'une vaste étude des diverses disciplines qui contribuent à la définition et à l'application du concept : « aider les hommes à s'aider eux-mêmes ».

Il reconnaît le grand nombre de définitions que l'on trouve dans la littérature professionnelle. Mais il prend comme base de discussion la définition relativement simple formulée en 1954 à la conférence d'Ashridge en Angleterre, définition qui fut revue et élargie à la conférence de Malaisie en 1957. Elle s'énonce comme suit : « Le développement communautaire est une action conçue en vue de promouvoir un mode de vie meilleur pour la collectivité tout entière avec sa participation active et sur son initiative. » *Conférence d'Ashridge*.

« L'expression Développement communautaire est passée dans l'usage international pour désigner les processus par lesquels les efforts personnels des populations s'unissent à ceux des autorités gouvernementales en vue d'améliorer les conditions économique, sociale et culturelle de ces collectivités, de les intégrer dans la vie du pays et de leur permettre de contribuer pleinement au progrès national. Cet ensemble de processus se compose donc d'éléments essentiels : la participation des populations elles-mêmes aux efforts d'amélioration de leur niveau de vie en donnant le maximum de latitude à leur propre initiative, et en fournissant des services techniques et autres, de façon à encourager cette initiative, l'effort personnel et l'entraide pour les rendre plus efficaces. Ceci se traduit en programmes destinés à réaliser une large variété d'améliorations spécifiques.

« Ces programmes portent habituellement sur les collectivités locales, parce que les gens qui habitent dans une même localité ont un grand nombre d'intérêts divers en commun. Certains de ces intérêts s'expriment dans des groupes fonctionnels organisés pour servir un ensemble plus limité d'intérêts qui ne sont pas principalement déterminés par le facteur local. »

Le Dr. Mezirow souligne que cette définition, comme la plupart des autres, a trait *au concept* de développement communautaire. Elle énonce sa nature et ses implications économique, sociale, politique et philosophique. Mais dans la présente brochure, il nous parle essentiellement du *processus* que le praticien emploie pour faire de ce concept une réalité. Le processus exige que le travail des agents du développement communautaire soit « essentiellement éducatif ». Il doit aider les gens à acquérir le comportement, les compétences et les idées qui leur permettront de prendre des mesures démocratiques fondées sur la responsabilité et l'initiative de citoyens librement mis en jeu. Il est un « technicien de la procédure ». Quels sont alors ses rapports avec d'autres organismes et experts qui travaillent également à l'amélioration des conditions de vie pour tous ? C'est la question sur laquelle cette brochure cherche à faire la lumière.

## Le processus du développement communautaire

La tâche fondamentale de l'agent du développement communautaire est d'ordre éducatif. Il doit aider les gens à apprendre. Ce qu'il doit enseigner n'est pas aussi tangible que l'alphabet. En fait, ce n'est pas une *matière* qu'il doit enseigner, mais une *manière de faire*. Il doit *enseigner aux gens comment apprendre à faire un effort personnel*. Il existe certes des choses tangibles et particulières qu'il faut leur enseigner, à mesure que le programme progresse. Mais ceci doit se faire en ayant toujours présent à l'esprit qu'il s'agit d'aider les villageois à maîtriser le processus de l'enseignement qu'ils reçoivent. Ils deviendront ainsi de plus en plus aptes à apprendre par leur propres efforts de réflexion. Le processus du développement communautaire est, par essence, un effort planifié et organisé en vue d'aider les individus à acquérir le comportement, les compétences et les notions nécessaires pour leur participation démocratique à la solution efficace d'un large éventail de problèmes communautaires, dans un ordre de priorité fonction de leur niveau croissant de compétence. La mesure dans laquelle on aura développé leur sens spontané d'initiative, de responsabilité civique et d'action démocratique, dépendra de la façon dont ces notions auront été acquises, c'est-à-dire de l'habileté et de l'efficacité que l'agent du développement aura mises à les communiquer. C'est ce que nous voulons dire quand nous affirmons qu'il est un technicien des procédures destinées à aider les gens à apprendre à faire un effort personnel. C'est dire qu'il remplit une fonction éducative en relation étroite avec les améliorations qu'il faut réaliser, bien qu'il ne fournisse qu'*indirectement les moyens techniques pour réaliser le travail*. Le développement communautaire cherche à aider les villageois à devenir de plus en plus compétents à résoudre leurs problèmes par des moyens coopératifs. Il cherche à les aider, non seulement à devenir plus efficaces dans leur participation à la solution des problèmes de la collectivité, mais encore

à développer une plus grande aptitude à juger de l'importance relative des problèmes et à déterminer en conséquence les priorités de leur action. Une longue suite de projets d'efforts personnels, qui règlent des problèmes sans rapport avec leurs besoins réels, ne saurait répondre aux exigences du développement communautaire. Mais, si l'agent du développement communautaire *ne guide* pas les villageois dans leur choix d'un plan d'action, ou s'il ne leur inculque pas le motif qui les poussera à essayer une solution recommandée par un Département du développement national, comment peut-il les aider à ordonner logiquement les priorités de leur action? Le développement communautaire offre plusieurs voies pour atteindre ce but.

## Quelques méthodes

Dans plusieurs pays d'Asie, les économistes et les dirigeants gouvernementaux considèrent le développement de la production alimentaire, comme une nécessité de première urgence. Les cultivateurs doivent être amenés d'une manière ou d'une autre à augmenter le rendement agricole en adoptant de nouvelles méthodes de culture. Les gouvernements ont subventionné des campagnes pour l'*augmentation de la production alimentaire* par une publicité et des efforts de promotion intenses. Ces campagnes n'ont presque jamais réussi. Deux facteurs sont à l'origine de leur échec. Le premier a trait au manque de confiance du cultivateur à l'égard des agents gouvernementaux qui proposent le changement. Dans son expérience passée il a été abusé, trompé et exploité alors que l'application de la loi et la perception des impôts étaient, plutôt que le développement, les principaux soucis des agents du gouvernement colonial. Une deuxième cause de sa résistance à ce changement réside dans les conséquences désastreuses bien connues d'un échec. Pour un fermier qui pratique une culture de subsistance, l'essai d'une nouvelle technique agricole qui ne réussit pas peut signifier littéralement que sa famille mourra de faim.

On devrait permettre au cultivateur de voir les résultats des pratiques améliorées, au moyen de démonstrations faites dans des circonstances, du point de vue des ressources, aussi proches des siennes que possibles. Mais ce n'est pas suffisant. Il ne peut être incité à essayer réellement lui-même ces pratiques que par ceux en qui il a confiance. Si ces derniers sont disposés à les essayer, lui aussi aura peut-être le courage d'essayer les innovations suggérées. S'il a été formé dans un collège agricole et s'il a les moyens de prendre un risque, il pourra être encouragé à innover par des experts, que pour la plupart il n'a jamais connus personnellement, mais dont il accepte les recommandations parues dans des revues d'agriculture. S'il s'agit cependant d'un fermier illettré et méfiant, pratiquant la monoculture sur quelques ares seulement, son cercle de confiance sera probablement limité à ceux qu'il connaît et auxquels il se fie dans le village.

Le villageois mettra vraisemblablement beaucoup plus de volonté

à coopérer à des projets tels que la construction de conduits d'évacuation des eaux, d'une route, de latrines, d'un dispensaire médical, ou d'une adduction d'eau. Ces projets peuvent échouer, par suite de l'inexpérience et de l'incompétence de ses animateurs, de ses voisins, de l'agent de développement communautaire ou encore de lui-même ; mais un tel échec constituera pour lui une bien moindre menace personnelle qu'une mauvaise récolte. L'agent du développement communautaire qui accepte cet état de fait pourra utiliser ces projets comme des expériences instructives. Grâce à eux, il peut aider les gens à acquérir une certaine confiance en la méthode collective pour résoudre les problèmes. Cet état d'esprit, à son tour, fournira les bases pour bâtir la confiance du villageois dans ses voisins et dans le moniteur communautaire. Il pourra alors courir le risque plus grand qu'implique sa conversion aux nouvelles méthodes de production agricole.

Aider le villageois à identifier avec soin ses problèmes constitue une autre étape dans le processus éducatif du développement communautaire. On l'encourage ainsi à reconsidérer *l'ordre* dans lequel il entreprend ses plans d'action. Le désir du village de créer une école pour les enfants peut, après analyse se révéler impliquer des moyens financiers qui dépassent les moyens locaux tant pour l'opération future que pour l'entretien. La source principale du revenu du village peut provenir de la vente du riz. Dans leur recherche des moyens d'augmenter ce revenu, les villageois pourront apprendre de l'agent les avantages de la méthode japonaise de culture. Ils pourront ainsi trouver une solution à leur problème de financement de l'école en concentrant leurs énergies sur la solution du problème parallèle de l'augmentation de la production de riz. Peut-être jugeront-ils aussi nécessaire quelque chose contre le paludisme qui aura pu tenir des cultivateurs éloignés de leurs rizières. Ils peuvent encore découvrir l'importance d'une route, nécessaire pour transporter leur riz sur le marché, ou d'une industrie coopérative ou à domicile qui leur fournira du travail durant la saison des pluies.

Comme la plupart des problèmes du village sont étroitement liés, leur solution sera fréquemment de ce type. *Un effort direct* du gouvernement hors de ce contexte de problèmes connexes est une toute autre affaire. Il ne réussirait probablement pas à *convaincre* les villageois d'adopter la méthode japonaise de culture de riz. Bien plus vraisemblablement, un tel effort rencontrerait la méfiance et l'apathie.

Il y a encore une autre phase dans la solution des problèmes de la collectivité, dans laquelle les villageois pourront être conduits à réévaluer les priorités d'action. Ils ont soigneusement identifié et étudié un problème. Ils ont formulé autant de projets de solutions que possible. A ce stade, il peut les aider à prévoir systématiquement les conséquences à court et à long terme de chaque solution. C'est en ce faisant qu'ils pourront trouver que les coûts de construction, d'entretien et de fonctionnement initialement imprévus d'un projet proposé, sont prohibitifs. Il faudra laisser de côté, au moins temporairement, l'ensemble du projet, et l'on donnera la préférence pour l'action immédiate à un problème

collectif de moins grande priorité. Habituellement, le pourcentage de chances qu'a un projet donné d'être achevé avec succès est en proportion directe de la position qu'il a sur la liste des priorités d'action établie par les villageois. Si l'agent du développement communautaire peut suggérer une solution à laquelle on n'avait pas pensé jusqu'ici, pour un autre problème de la liste, celui-ci verra probablement sa priorité d'action relevée.

Penser au développement communautaire en termes d'éducation suggère d'étudier la nature de la parenté entre les programmes urbains qu'on trouve dans les grandes métropoles d'Europe et des Etats-Unis et les programmes nationaux d'effort personnel actuellement mis en œuvre dans les villages des pays moins développés. La nature des problèmes dans les deux situations varie notablement ; ceux qui résultent de la désorganisation sociale urbaine à l'ouest diffèrent grandement de ceux posés par la survivance économique à l'est. Mais qu'il s'agisse d'accroître la production de riz, de construire une école en torchis, d'amener les adultes à apprendre à lire et à écrire, de rajeunir une zone urbaine, d'organiser un conseil municipal, ou de construire un centre social communautaire, *le processus* du développement communautaire demeure essentiellement le même. Les problèmes, les programmes, les méthodes varient ; mais le processus consiste fondamentalement à stimuler la responsabilité, l'initiative et l'action civiques en enseignant les mobiles, les compréhensions et les compétences nécessaires pour une participation démocratique efficace à la solution des problèmes communs.

## Vulgarisation et développement communautaire

### QUELQUES DISTINCTIONS FONDAMENTALES

La nature éducative du processus de développement communautaire fournit la base d'une distinction nécessaire et critique entre les fonctions de l'agent du Développement communautaire et celles de l'agent de vulgarisation. Ce dernier aussi travaille avec les gens dans les villages, mais en tant que technicien et représentant d'un département gouvernemental. Tous deux emploient les méthodes de participation collective de trois façons :

- 1) engager les gens à formuler des lignes de conduite dont ils subiront les effets,
- 2) identifier les problèmes communs,
- 3) assurer l'accord et l'engagement à l'action.

Mais l'agent de vulgarisation emploie ces méthodes dans le but d'obtenir *l'accord* pour la mise en œuvre d'une politique administrative ou d'un objectif gouvernemental déterminés à l'avance ; ou quand est apparue la nécessité d'un nouveau procédé technique et qu'il faut obtenir son adoption par les villageois. Cette distinction est fondamentale pour comprendre la différence entre développement communautaire et vulgarisation.

L'agent de la vulgarisation se voit dans l'obligation de faire accepter la solution du problème communautaire, qu'il sait, de par sa formation, que le villageois *doit accepter* pour son propre bien, et pour le bien de la collectivité. Le villageois peut avoir participé activement à l'identification du problème, et aux discussions conduites de façon démocratique au cours desquelles on a expliqué la solution proposée et montré ses mérites. Mais une fois la solution choisie, on attend du villageois qu'il agisse dans ce sens, et l'on fera des efforts particuliers pour s'assurer son soutien.

Alors que l'on s'attend à ce que le spécialiste de développement

communautaire n'agisse qu'en qualité de technicien chargé de la solution des problèmes de la collectivité et du développement des relations humaines, il y a des raisons d'ordre pratique qui empêchent l'agent de la vulgarisation d'agir ainsi. Les politiques du gouvernement et de l'agence, les besoins et les objectifs du développement ont déjà été établis. La mise en œuvre du programme doit se faire conformément à une sorte de calendrier imposé. Il faut justifier périodiquement par des réalisations tangibles les budgets de main-d'œuvre et de l'agence. Selon Brunner et Yang, le mode de procéder de la vulgarisation n'exige pas que les programmes soient entièrement établis par les gens. « L'agent ne peut pas déléguer ses fonctions et obligations de chef. Il connaît certes les gens, et travaille avec eux, mais il représente aussi le... Ministère de l'agriculture. Il doit, si c'est nécessaire, présenter sa propre analyse des besoins existants <sup>(1)</sup>. » Les programmes agricoles ont pour objet d'accroître la production agricole en propageant des méthodes perfectionnées ou, en d'autres termes, d'appliquer la science à l'agriculture. L'information, et les méthodes de vulgarisation sont conçues à cet effet. L'accent est mis sur la publicité, la promotion et la vulgarisation de méthodes propres à assurer le consentement des cultivateurs à des solutions spécifiques de problèmes agricoles.

L'agent de vulgarisation peut être amené à aider les villageois à satisfaire à leurs besoins reconnus quand ceux-ci coïncident avec les intérêts et les buts de son organisme. Mais son devoir est aussi, et plus encore, de *créer directement de nouveaux besoins particuliers chez les villageois*, et de les aider ensuite à pouvoir répondre à ces besoins particuliers prédéterminés. Pour la vulgarisation, l'essentiel de la formation donnée consiste à développer une aptitude permanente à lancer et à adopter de nouveaux procédés techniques.

L'agent de vulgarisation, qui doit atteindre un objectif ou encourager l'emploi d'une nouvelle méthode perfectionnée, pourra aider les villageois à résoudre d'autres problèmes. Ce sera *un moyen* d'obtenir ultérieurement l'approbation de son programme par la population. Mais en réalité, cette façon de faire ne s'avère pas toujours possible.

On peut imaginer la détresse d'un expert de la vulgarisation agricole en présence d'une communauté qui, en dépit de problèmes indiscutables posés par la production agricole, repousse, dans son évaluation de ses propres besoins, à deux ans l'utilisation de méthodes agricoles nouvelles. La construction d'une route, d'une école, d'un dispensaire médical, de canaux d'épandage, d'une amélioration de la fourniture d'eau potable, la réduction de la mortalité infantile ou l'instruction des adultes, peuvent souvent leur paraître d'un intérêt plus immédiat. Peu de vulgarisateurs pourraient justifier le fait de mettre en veilleuse pour une telle durée le but essentiel de leur agence, pour s'engager à aider les villageois à

---

(1) Brunner, Edmond de S., et Hsin Pao Yang, *L'Amérique Rurale et le Service de Vulgarisation (Rural America and the Extension Service)*. N.Y. Teachers College, Columbia University, p. 106.

construire une école, à organiser des classes d'alphabétisation pour adultes et à construire un dispensaire. Brunner et Yang décrivent ainsi le rôle de l'agent de vulgarisation : « Les membres du personnel peuvent parfois suivre l'analyse des animateurs de la communauté ; parfois au contraire ils doivent mettre en lumière des besoins qui, bien que clairs pour un expert, ne sont pas vus par la population locale <sup>(2)</sup>. »

Au cours de ces dernières années aux Etats-Unis, les agents de vulgarisation agricole ont eu fréquemment à assumer un plus grand degré de responsabilité dans le développement communautaire des zones rurales. Cela a été rendu possible par l'existence et la disponibilité immédiate d'une grande variété de vulgarisateurs professionnellement formés dans les domaines de l'éducation, du travail de la jeunesse, de la santé, de l'industrie, du bien-être social, de la santé mentale, des loisirs, et dans presque tous les autres domaines où la solution des problèmes posés peut nécessiter la fourniture à la communauté d'une assistance spécialisée. En aidant les groupes de la communauté à trouver, au moment où la nécessité s'en fait le plus sentir, la source appropriée d'aide auprès d'une foule de collèges, universités, agences de gouvernement fédérales, d'état, de comté ou locales ; et d'un grand nombre d'institutions privées et religieuses, l'agent de vulgarisation agricole remplit une fonction de coordinateur et de tableau de distribution. Il peut agir ainsi quand il rencontre un problème en dehors — ou parfois même dans les limites — de sa propre zone de compétence agricole. En opérant ainsi, il travaille au développement communautaire. Cependant, le manque caractéristique de techniciens professionnels qualifiés dans les communautés moins développées empêche en général l'usage de cette forme particulière de développement communautaire.

*L'agent de vulgarisation, à cause de la nature même de son travail, doit solliciter le consentement. L'agent du développement communautaire ne le fait pas.*

Ce dernier n'a pas de but déterminé à l'avance que les villageois doivent accepter pour leur propre sauvegarde économique, politique ou sociale. Il n'a pas de programme administratif ou de procédé technique à offrir comme solution à leurs problèmes. Il se trouve dans la communauté pour prêter aux gens son concours en vue de leur *apprendre comment* acquérir certaines connaissances nécessaires pour leur permettre de participer démocratiquement à la solution plus efficace de n'importe quel problème qu'ils auront choisi, dans l'ordre de priorité qu'ils auront fixé. Dans la formation des animateurs par le Développement communautaire, l'accent est mis sur la formation du plus grand nombre possible de citoyens dotés des comportements, compétences, concepts et facultés de perception qui feront de l'emploi du processus démocratique de solution des problèmes une réaction en chaîne.

Dans des pays pressés de développer leurs zones rurales et surtout

---

(2) *Ibid.*, p. 180.

d'accroître la production agricole pour éviter des disettes désastreuses, on se demande souvent à juste titre si la méthode éducative du développement communautaire n'est pas trop lente. Certains planificateurs sont sérieusement en train de chercher des méthodes de choc pour accélérer le processus. Si l'agriculture est la priorité numéro un, ils considèrent qu'une méthode de vulgarisation a plus de chance de produire des résultats rapides. Ils soulignent qu'elle concentre les efforts sur l'agriculture « *per se* » ; elle a de plus obtenu un nombre impressionnant de succès aux Etats-Unis. Le développement communautaire, ainsi que le notait un auteur, concentre les efforts sur l'éducation des gens en vue de leur inculquer l'habitude des responsabilités librement choisies, plutôt que sur un travail exclusif destiné à promouvoir un changement indiscutablement nécessaire dans un domaine technique déterminé. C'est pourquoi on lui reproche souvent d'être trop théorique et de ne pas offrir la garantie que les projets de développement seront exécutés rigoureusement dans les délais prévus. Il existe des preuves tant empiriques qu'expérimentales qui contredisent cette affirmation.

*La valeur du développement communautaire comme moyen le plus rapide et le plus rationnel pour réaliser le but de la vulgarisation a été établie dans une grande étude, appuyée sur des statistiques. Cette étude a été conduite aux Indes par l'Institut Agricole d'Allahabad et couvre une période de deux ans. Elle a été publiée en 1957* (3).

Cette étude porte sur 428 villages et compare l'efficacité relative des quatre façons d'amener un changement dans les procédés agricoles : 1°) La vulgarisation agricole ; 2°) l'alphabétisation des adultes ; 3°) une politique de bien-être social grâce au travail familial à domicile ; 4°) le développement communautaire consistant à aider les villageois à répondre à leurs besoins ressentis dans l'ordre de priorité qu'ils ont fixé. La méthode du développement communautaire a abouti à un pourcentage bien plus élevé de changements dans les techniques de culture, que chacune des trois autres méthodes. En mettant essentiellement l'accent sur l'agriculture, on n'avait obtenu que le plus petit nombre de changements. On ne trouve pas de preuves expérimentales contradictoires dans la littérature du développement rural. Cette étude devrait donc nous rassurer. Le développement communautaire place avec juste raison sa foi dans l'aptitude des hommes à savoir ce qui leur convient le mieux à partir du moment où on leur a fourni les connaissances dont ils ont besoin pour surmonter leurs propres problèmes.

---

(3) Allahabad Agricultural Institute. Extension Evaluation. Allahabad, India, 1957.

## La synthèse “ Village-AID ”

La conclusion de cette étude n'implique pas que le développement communautaire peut prendre la place de la vulgarisation agricole. Ce que les faits suggèrent, par suite de la pénurie des pays moins développés en techniciens qualifiés, c'est de donner une formation plus poussée dans les sciences agricoles et dans les autres spécialités techniques à un plus petit nombre de vulgarisateurs. Ces techniciens hautement qualifiés tireraient profit des efforts éducatifs accomplis par l'agent du développement communautaire et apprécieraient à leur tour ces efforts. Un tel plan serait bien plus efficace que de gaspiller des ressources limitées à envoyer sur place une foule de techniciens de moindre compétence qui confondent leur rôle avec celui de l'agent du développement communautaire. La nature de ces rôles respectifs est telle qu'aucun d'entre eux ne peut assumer les pleines responsabilités de l'autre sans perdre par là-même son identité et son efficacité. L'information de vulgarisation et les programmes de la propagande représentent une activité parfaitement légitime du Ministère de l'agriculture et des autres ministères techniques. Il n'y a rien de foncièrement mauvais à essayer de convaincre quelqu'un de faire quelque chose pour son propre bien, à *inciter* les villageois à accomplir certaines actions. Mais il ne faut pas confondre ces pratiques avec le développement communautaire. Si ces méthodes réussissent à convaincre les villageois d'assigner un ordre de priorité plus élevé à certains de leurs problèmes d'agriculture, de santé ou d'éducation, le travail de l'agent du développement communautaire consiste alors à les aider à résoudre ces problèmes, avec toute l'assistance technique dont il peut disposer, et plus tôt que ce ne serait le cas autrement.

L'agent ne peut être à la fois un promoteur et un éducateur. Pas plus qu'il ne peut recevoir d'instructions de la part d'un département technique ou d'une administration publique pour *amener* ou *inciter* les villageois à planter des arbres fruitiers, à réaliser quelque objectif national, ou à accepter des décisions administratives que, pour des raisons personnelles, ils ne sont pas préparés à appliquer. Ce qu'il peut faire, c'est aider les gens du village à réfléchir volontairement à leurs

problèmes communautaires, parmi lesquels ceux qui concernent l'agriculture auront inévitablement une place prépondérante. Il peut ainsi les aider à examiner de façon systématique ces problèmes et à chercher les solutions les plus appropriées. Celles-ci seront souvent les mêmes qu'avait déjà prévues et recommandées l'agent de vulgarisation. Il pourra alors les mettre en contact avec le technicien capable de les aider, de travailler avec eux, d'essayer leurs solutions et d'évaluer ce qu'ils ont fait.

Au Pakistan, où les agents du « Village-AID » (développement Agricole et Industriel) ont été appelés des vulgarisateurs polyvalents, il y a un danger particulier de confusion des rôles. L'expérience pratique et les preuves expérimentales confirment l'affirmation selon laquelle *l'agent à l'échelon du village, pour être efficace, doit être un agent du développement communautaire*. Il est polyvalent en ce sens que, plus il sait de choses sur les nombreux aspects des problèmes communautaires, mieux cela vaut ; mais il n'est pas essentiellement un vulgarisateur. Le programme « Village-AID » fournit à ces agents du développement communautaire le soutien d'un plus petit nombre de spécialistes hautement qualifiés qui représentent les diverses Directions du Développement National dans la zone de développement. Ces techniciens sont les principaux vulgarisateurs de leurs directions respectives et les représentent dans le village.

L'agent du « Village-AID » a pour fonction d'accroître l'efficacité du spécialiste de la vulgarisation :

1. en aidant les villageois à reconnaître qu'ils ont besoin de l'aide du technicien ;
2. en les préparant à faire le meilleur usage des visites du technicien et à appliquer ses recommandations ;
3. en renseignant le technicien lorsque les villageois sont prêts à agir, ce qui permettra au ministère de formuler des objectifs plus réalistes et d'accroître la productivité des efforts de vulgarisation ;
4. en identifiant les problèmes qui exigent une information de vulgarisation particulière ou des soins professionnels de la part du technicien ;
5. en aidant les villageois à résoudre les problèmes moins complexes avec un minimum d'aide du technicien ;
6. en aidant les villageois à résoudre leurs problèmes de première priorité qui ne sont pas de la compétence du technicien ouvrant ainsi la voie à une plus grande efficacité de leur participation aux projets qu'il considère importants ;
7. en faisant participer les villageois à des projets d'effort personnel qui fourniront au technicien l'occasion de les conseiller utilement.

L'agent du développement communautaire avec sa compétence de « premiers secours » dans de nombreux domaines techniques, ne peut usurper les tâches légitimes de vulgarisation du technicien qualifié, pas plus que le technicien ne peut remplir les fonctions relatives au développement communautaire dans le village. Le « Village-AID » crée entre

la vulgarisation et le développement communautaire une association mutuellement bénéfique qui permet de conjecturer le succès certain de l'effort personnel aidé dans les villages du Pakistan.

#### AVANTAGES DE LA MÉTHODE « VILLAGE-AID »

Tout le monde sait que 85 % de la population pakistanaise vit dans des villages. Les villes sont surpeuplées et le chômage urbain constitue un problème grave. La migration vers les villes semble prendre des proportions de plus en plus alarmantes. La tâche majeure en ce moment est d'endiguer le flot et d'encourager les activités rurales et celles des petites villes. Le Pakistan demeurera agricole pour de nombreuses années encore. L'accroissement du niveau de vie et un changement dans le comportement des populations rurales à l'égard de la vie rurale constitueront l'un des stimulants les plus importants pour une expansion saine des villes et de la grande industrie. Le Pakistan est *riche en main-d'œuvre*, et cette main-d'œuvre n'est actuellement utilisée à plein ni dans les zones urbaines, ni à la campagne.

Le Développement rural est le besoin le plus urgent de cette jeune nation. Quelle est la méthode la plus rationnelle et la plus économique pour la réaliser ? Il est bien évident que le Pakistan ne peut pas se permettre d'avoir une demi-douzaine ou davantage de services de vulgarisation faisant double emploi, un pour chaque Direction du développement national chargée d'apporter au paysan les idées et les pratiques nouvelles. « Village-AID » offre une solution unique. L'avantage du développement communautaire comme méthode pour aider les paysans à acquérir les connaissances et la volonté nécessaires à faire un effort personnel, a été établie par quelque cinquante pays et territoires dans le monde entier. L'expérience d'Allahabad prouve de façon objective que le développement communautaire est un moyen rapide et efficace pour amener le paysan à adopter des nouvelles méthodes de culture. *Le « Village-AID » est bien plus qu'un programme de développement communautaire. C'est une méthode intégrée englobant à la fois le développement communautaire et la vulgarisation.* Les Directions du développement national fournissent dans la zone de développement un service de vulgarisation coordonné qui apporte de la profondeur, de la souplesse et un soutien aux activités du Développement communautaire.

*La méthode intégrée du « Village-AID » signifie l'épargne d'un grand nombre de roupies que chaque département du développement national aurait dû autrement investir pour former, équiper et administrer des milliers d'agents locaux, chacun d'entre eux rivalisant d'efforts avec les autres pour gagner l'attention et la coopération des villageois. Sous l'égide du plan « Village-AID » un nombre bien plus restreint de personnel local peut recevoir une formation technique très poussée et obtenir de bien meilleurs résultats. Quand ils sont en mission dans la zone de développement, les efforts de vulgarisation de chacun d'eux peuvent être concentrés, et leur efficacité plus que décuplée grâce aux efforts coopératifs des agents du « Village-AID », des surveillants et des fonctionnaires du développement. La nature de ce rapport*

mutuellement bénéfique entre le technicien de la vulgarisation et l'agent du « Village-AID » s'occupant du développement communautaire a été décrite dans les pages précédentes.

*La solution des problèmes du développement rural au moyen de projets « Village-AID » d'effort personnel aidé, coûte beaucoup moins cher que par n'importe quelle autre méthode.* Un indice tangible de la capacité potentielle impressionnante du « Village-AID » à capter une source de richesse en vue du développement, qui resterait autrement inexploitée, réside dans l'importance de la contribution des villageois eux-mêmes à l'exécution des projets d'effort personnel. Près de 12 700 000 villageois vivant dans les 106 zones de développement fonctionnant au 31 mars 1959 ont fourni un total de 10 420 436 roupies, soit une contribution de 0,82 roupies par tête. 67 % de ce total était fourni sous forme de main-d'œuvre et 33 % sous forme d'argent liquide. Le nombre de villageois qui ont fourni cette contribution constitue moins de 16 % de la population rurale du Pakistan. La période couvrait environ 4 années. L'effet multiplicateur du programme se reflète dans le fait que la contribution totale des villageois a augmenté de 47,8 % dans les six derniers mois de la période considérée et la contribution *per capita* a plus que doublé durant ces mêmes derniers mois. Si toute la population rurale participait au programme, le même taux de contribution *per capita* rapporterait une contribution globale annuelle des villageois de 59 000 000 roupies pour le développement rural du Pakistan.

## Le Développement communautaire

### UN IMPÉRATIF PHILOSOPHIQUE

La solution de problèmes et la preuve tangible de progrès se reflètent dans l'accroissement de la production agricole, la prospérité économique, l'amélioration de l'état sanitaire et de l'habitation, la construction d'écoles et dans un taux d'alphabétisation élevé. Mais, pour de nombreux éducateurs, le progrès et le développement même consistent essentiellement à développer la capacité des individus et des groupes à résoudre plus efficacement une gamme toujours plus large de problèmes. Comment mesurer l'efficacité des solutions adoptées ? Cette mesure sera donnée par les améliorations qu'apportera une solution dans l'immédiat et à long terme, sans entraver la capacité croissante des autres personnes à résoudre leurs propres problèmes. Du fait de leur importance, les problèmes de contrôle et d'orientation de l'évolution, ne peuvent être résolus qu'avec la participation la plus active de chacun.

C'est pourquoi le régime démocratique, qui assure les plus grandes possibilités de développement au plus grand nombre, est la condition implicite pour toute solution efficace du problème. Les comportements, les concepts, les compétences qui déterminent l'efficacité d'une telle participation peuvent s'acquérir par un accident de l'histoire, comme ce fut le cas, pour une grande part, aux Etats-Unis et dans les autres démocraties occidentales. Mais on peut aussi les enseigner systématiquement et les apprendre. C'est ce qu'il faut faire quand on désire accélérer le processus naturel de développement dans un pays où les conditions favorables à l'épanouissement de traditions démocratiques ont fait défaut. Mais sans cette motivation à la base, sans la compréhension et la connaissance dans l'exercice d'une participation démocratique à l'échelon du village, il sera impossible d'établir durablement un régime parlementaire et représentatif. Aussi le développement communautaire, est-il un impératif tant social et politique qu'économique.